

Fiche de poste

Maitre de conférences associé à pourvoir immédiatement

Intitulé du poste

Intitulé du poste : Enseignant TPCAU

Statut : Maître de conférences associé

Charges : 320 h équivalent TD

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

La politique d'embauche de l'ENSA Paris-Est vise à améliorer la représentation des femmes au sein de ses effectifs conformément au plan d'égalité professionnelle hommes/femmes de l'établissement.

L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

L'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire. L'ambition est également de définir la forme architecturale comme un outil puissant afin de prendre position.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « Histoire & Théorie », « Cultures constructives », « Représentation » et « Territoire ». Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

Aussi, le premier cycle se décompose en six semestres de projet. Plutôt qu'une évolution progressive, qui obligerait à des simplifications au début du cursus, l'EAVT Paris Est défend l'idée que la complexité inhérente à la conception du projet soit assumée dès le début des études. Les étudiants-es naviguent à travers des scénarios pédagogiques différents, acquièrent les outils de la conception et de la représentation, leur permettant ainsi de prendre position face à cette complexité.

Ci-après sont décrites les différentes thématiques de chacun des semestres. Les studios d'un même semestre partagent des objectifs communs, tout en assumant chacun une certaine forme de liberté et d'autonomie dans leurs composantes pédagogiques :

S1 : archétypes de l'habitat

S2 : archétypes du commun

S3 : Nouveaux environnements domestiques : Forme, construction, imaginaires

S4 : Milieux partagés

S5 : Densité(s) et dispositifs de l'habiter

S6 : Architectures et territoires du commun

Enfin, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet :

« Architecture & Expérience », dirigée par Éric Lapière ;

« Eléments, structure et architecture », dirigée par Léonard Lassagne et Jean-Marc Weill (structure et architecture);

« Fragments », dirigée par Ido Avissar ;

« Transformation », dirigée par Paul Landauer.

Cette identité pédagogique se renforce à partir de partenariats déjà concrétisés (École des Ponts Paris Tech, Master génie urbain de l'Université de Marne la Vallée, École d'urbanisme de Paris, École des ingénieurs de la ville de Paris...)

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école

L'École dispose d'une unité de recherche, l'Observatoire de la condition suburbaine, rattachée à l'UMR AUSSER, qui est également composante de recherche de l'Université Gustave Eiffel, dont le champ scientifique s'étend de l'évolution des formes urbaines récentes à l'analyse environnementale et au jeu des acteurs décisionnels.

L'École a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du second cycle ;
2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les quatre filières de master et les formations post-diplôme ;
3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.

Mission et activités principales

Deux studios de projet (230h)

L'enseignant.e assurera l'encadrement de deux studios de projet en licence, en deuxième ou troisième année, répartis sur le premier et le deuxième semestre. Par son expérience pédagogique et/ou professionnelle, le/la candidat.e devra proposer un projet d'enseignement porteur d'une réflexion pertinente sur la discipline — qu'il s'agisse de son histoire, de ses enjeux contemporains ou de ses perspectives d'évolution. Il/elle veillera également à inscrire les thématiques abordées chaque semestre en cohérence avec les grands champs disciplinaires qui structurent le programme de la licence.

Activités en Licence (90h)

L'enseignant.e interviendra également de façon ponctuelle en licence dans différents cadres qui seront précisés et explicités lors de l'entretien. Voici néanmoins une liste non exhaustive des missions qui pourraient lui être confiées :

- Accompagnement des rapports d'étude
Le rapport d'étude intervient à un moment crucial de la formation des étudiants, situé entre les années fondatrices et communes de licence, et les spécialisations des filières de master. Cette étape marque la première phase d'un parcours de recherche conçu pour orienter et offrir aux étudiants l'opportunité d'explorer diverses perspectives culturelles et critiques, de prendre position et d'apprendre à exprimer leurs propres visions à travers des discussions communes et la rédaction d'un mémoire individuel. Cet instant, à la fois personnel et collectif, joue un rôle central dans la création d'une plate-forme de débat pour traverser et sonder plus en profondeur l'état actuel de l'architecture et de l'environnement.
- Suivi de mémoire de HMO
Accompagnement, suivi, et correction de mémoires HMONP dans le cadre de la formation HMONP proposée par l'ENSA Paris Est
- Participation à la winter school
Organisation et pilotage d'un workshop associé à la thématique proposée par le.la commissaire.
- L'art de la transformation
Ce cours est consacré à la science de la manipulation de la matière et des matériaux. Il met en perspective la construction comme un processus qui, de l'échelle territoriale à l'échelle du chantier, depuis le lieu de production jusqu'à la mise en œuvre, pose l'hypothèse que le projet d'architecture, dans ses fondements, est un art de la transformation.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

- Architecte formé(e) et expérimenté-e en architecture
- Expérience professionnelle reconnue dans le domaine de l'architecture, mais aussi de l'urbanisme et/ou du paysage
- Connaissances et expériences approfondies dans la conception du projet

Profil et candidature

Dossier de candidature et procédure d'admission

Pièces à fournir dans un seul document combiné nommé prénom.nom :

- Curriculum vitæ,
- Lettre d'intention pédagogique de 2 pages maximum
- Un document présentant les travaux, ouvrages, articles ou mémoires attestant de l'expérience du candidat.

Calendrier

1^{re} phase / admissibilité : Les candidatures seront examinées par un jury formé d'enseignants de l'école : réception par l'École du dossier en version numérique uniquement jusqu'au vendredi 11 juillet, à l'adresse :

https://transfert.paris-est.archi.fr/s/DEPOT_POSTE_PLEIN_TEMPS_LICENCE

2^e phase / entretiens : Les candidats.es seront auditionnés.es à l'issue de la pré-sélection sur dossier le mardi 15 juillet matin.

Contact pour les questions d'ordre scientifique et pédagogique :
thibaut.barrault@paris-est.archi.fr

Contact pour les questions RH :
Nadine Decuyper : nadine.decuyper@paris-est.archi.fr